



Liste des délibérations du Conseil Communautaire Séance du 10 avril 2024

Etaient présents :

Laurence BACLE – Elodie BIOU - Patrick BOURDEAUX – Toine BOURRAT – Willy BOYE – Monique BUCHER - Françoise CHANCEL – Patricia CHARTON – Jacques CHAUMETTE - Marie-Christine CHAVILLON – Dominique CHESNEAU – Emmanuel COEURET - Claude COPPIN - Grégoire CORBY – Corinne DESAUW – Sylvain DURAND – Laurent GISQUET – Nadine GOHARD - Olivier GOUPILLON – Bertrand HAUET – Flavie HOURTOLOU - Bernard JACQUES – Stéphane JEAN - Annie JOSEPH - Yves LAMBERT (à partir du point 24-013) - Christine LE BORGNE – Annie LOBSTEIN - Michel LOMMIS - Laurent LOUESDON - Sophie MAIRESSE – Félicien MARGUERETTAZ – Pascal MARTEAU - Magali MEJEAN - Thomas MENGELLE-TOUYA - Christiane METREAU – François MOUTOT – Dominique NICCO - Raphaël NIVOIT – Guy PELISSIER - Hervé PLANCHENAULT – Denise PLANCHON - Benoît POUYET – Michel RECOUSSINES - Yves REVEL – Marie-José ROSSI-JAOUEN - Michel ROUX - Elisabeth SANDJIVY – Nadine VILLEVALOIS

Etaient absents, excusés et représentés

Agnès CORDONNIER	a donné pouvoir à	Elisabeth SANDJIVY
Thierry DOLLEANS	a donné pouvoir à	Félicien MARGUERETTAZ
Céline MORAIN	a donné pouvoir à	Sophie MAIRESSE
Michel NOBLET	a donné pouvoir à	Yves REVEL
Patrick LEMAITRE	a donné pouvoir à	Christiane METREAU
Philippe EMMANUEL	a donné pouvoir à	Thomas MENGELLE TOUYA
Annie CONNETABLE	a donné pouvoir à	Laurent LOUESDON

Secrétaire de séance : Denise PLANCHON

Membres en exercice : 58 titulaires + 21 suppléants

Du point 24-011 au point 24-012

Présents : 47 Pouvoirs : 7 Votants : 54

Au point 24-013

Présents : 48 Pouvoirs : 7 Votants : 55

Au point 24-014

Présents : 48 Pouvoirs : 7 Votants : 54

Du point 24-015 au point 24-016

Présents : 48 Pouvoirs : 7 Votants : 55

Au point 24-017

Présents : 48 Pouvoirs : 7 Votants : 54

Le Conseil Communautaire,

24-011 APPROUVE à l'unanimité le procès-verbal du 13 mars 2024

Auteuil-le-Roi

Autuillet

Bazoches-sur-Guyonne

Behoust

Beynes

Boissy-sans-Avoir

Flexanville

Galluis

Gambais

Garancières

Goupillières

Grosrouvre

Jouars-Pontchartrain

La Queue-Lez-Yvelines

Le Tremblay-sur-Mauldre

Les Mesnuls

Marcq

Mareil-le-Guyon

Méré

Millemont

Montfort-L'amaury

Neauphle-le-Château

Neauphle-le-Vieux

St-Germain-de-la-Grange

Saint-Rémy-L'Honoré

Saulx-Marchais

Thiverval-Grignon

Thoiry

Vicq

Villiers-le-Mahieu

Villiers-Saint-Frédéric

24-012

PREND ACTE des désignations et déclare installer Madame Marie-José Rossi-Jaouen dans sa fonction de délégué communautaire titulaire pour la Commune de Beynes et Monsieur Roland Fontaine dans sa fonction de délégué communautaire suppléant pour la Commune de Flexanville.

24-013

APPROUVE à l'unanimité le compte de gestion du budget annexe de la Communauté de Communes dressé par le comptable public pour l'année 2023

CONSTATE les résultats de clôture de l'exercice 2023

RESULTATS 2023 - COMPTE DE GESTION		
	Réalisation	
	Fonctionnement	Investissement
Recettes de l'exercice	122 230,00 €	1 610,00 €
Dépenses de l'exercice	1 610,00 €	131 687,33 €
	=	=
Résultat de l'exercice 2023		
Excédent	120 620,00 €	
déficit		- 130 077,33 €
Reports de l'exercice 2022		
	+	+
Excédent	140 431,26 €	
Déficit		- 1 171 854,29 €
Résultat global		
	=	=
Excédent Global	261 051,26 €	
Déficit Global		- 1 301 931,62 €
Global		
Déficit		- 1 040 880,36 €

24-014

APPROUVE, à l'unanimité, le compte administratif 2023 du budget annexe de la Communauté de communes Cœur d'Yvelines, lequel présente les résultats suivants:

RESULTATS 2023 - COMPTE ADMINISTRATIF			
	Réalisation		
	Fonctionnement	Investissement	Restes à réaliser
Recettes de l'exercice	122 230,00 €	1 610,00 €	- €
Dépenses de l'exercice	1 610,00 €	131 687,33 €	- €
	=	=	
Résultat de l'exercice 2023			
Excédent	120 620,00 €		
déficit		- 130 077,33 €	- €
Reports de l'exercice 2022			
	+	+	
Excédent	140 431,26 €		
Déficit		- 1 171 854,29 €	
Résultat global			
	=	=	=
Excédent Global	261 051,26 €		
Déficit Global		- 1 301 931,62 €	- €
Global			
Déficit	-	1 040 880,36 €	

24-015

ADOpte à l'unanimité le budget primitif annexe 2024 de la Communauté de Communes pour la zone d'activité du Petit Mont à Thoiry par chapitre en section de fonctionnement et d'investissement qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes et qui s'élève à :

Auteuil-le-Roi

Autouillet

Bazoches-sur-Guyonne

Behoust

Beynes

Boissy-sans-Avoir

Flexanville

Galluis

Gambais

Garancières

Goupillières

Grosrouvre

Jouars-Pontchartrain

La Queue-Lez-Yvelines

Le Tremblay-sur-Mauldre

Les Mesnuls

Marcq

Mareil-le-Guyon

Méré

Millemont

Montfort-L'amaury

Neauphle-le-Château

Neauphle-le-Vieux

St-Germain-de-la-Grange

Saint-Rémy-L'Honoré

Saulx-Marchais

Thiverval-Grignon

Thoiry

Vicq

Villiers-le-Mahieu

Villiers-Saint-Frédéric

		BP 2024
Dépenses de fonctionnement		
Chapitre 011		7 010,00 €
Chapitre 66		- €
Chapitre 65		100,00 €
Chapitre 023		- €
Chapitre 042 OES		1 051 234,29 €
Chapitre 043 OIS		100,00 €
		1 280 321,26 €

		BP 2024
Recettes de fonctionnement		
Chapitre 70		1 012 170,00 €
Chapitre 75		10,00 €
Chapitre 002	Résultats d'investissement reporté (excédent)	261 051,26 € /
Chapitre 042 OES		7 000,00 €
Chapitre 043 OIS		100,00 €
		1 280 321,26 €

		BP 2024
Dépenses d'investissement		
Chapitre 16		- €
Chapitre 001	Résultats d'investissement reporté (déficit)	1 301 931,62 € /
Chapitre 040 OES		7 000,00 €
		1 308 931,62 €

		BP 2024
Recettes d'investissement		
Chapitre 16		257 697,33 €
Chapitre 021		- €
Chapitre 040 OES		1 051 234,29 €
		1 308 931,62 €

24-016

APPROUVE à l'unanimité le compte de gestion du budget principal dressé par le comptable public pour l'année 2023

CONSTATE les résultats de clôture de l'exercice 2023

RESULTATS 2023 - COMPTE DE GESTION

	Réalisation	
	Fonctionnement	Investissement
Recettes de l'exercice	28 812 453,89 €	4 437 309,20 €
Dépenses de l'exercice	25 892 119,81 €	1 863 351,94 €
	=	=
<i>Résultat de l'exercice 2023</i>		
Excédent	2 920 334,08 €	2 573 957,26 €
déficit		
<i>Reports de l'exercice 2022</i>	+	+
Excédent	2 000 000,00 €	9 368 022,82 €
	=	=
Résultat global		
Excédent Global	4 920 334,08 €	11 941 980,08 €
Global		
Excédent		16 862 314,16 €

Auteuil-le-Roi

Autouillet

Bazoches-sur-Guyonne

Behoust

Beynes

Boissy-sans-Avoir

Flexanville

Galluis

Gambais

Garancières

Goupillières

Grosrouvre

Jouars-Pontchartrain

La Queue-Lez-Yvelines

Le Tremblay-sur-Mauldre

Les Mesnuls

Marcq

Mareil-le-Guyon

Méré

Millemont

Montfort-L'amaury

Neauphle-le-Château

Neauphle-le-Vieux

St-Germain-de-la-Grange

Saint-Rémy-L'Honoré

Saulx-Marchais

Thiverval-Grignon

Thoiry

Vicq

Villiers-le-Mahieu

Villiers-Saint-Frédéric

24-017

DESAPPROUVE à la majorité (22 pour, 4 abstentions, 28 contre) le compte administratif 2023 du budget principal de la Communauté de communes Cœur d’Yvelines, lequel présente les résultats suivants

RESULTATS 2023 - COMPTE ADMINISTRATIF			
	Réalisation		Restes à réaliser
	Fonctionnement	Investissement	
Recettes de l'exercice	28 812 453,89 €	4 437 309,20 €	
Dépenses de l'exercice	25 892 119,81 €	1 863 351,94 €	1 746 268,93 €
	=	=	
Résultat de l'exercice 2023			
Excédent	2 920 334,08 €	2 573 957,26 €	
déficit			- 1 746 268,93 €
Reports de l'exercice 2022			
	+	+	
Excédent	2 000 000,00 €	9 368 022,82 €	
	=	=	=
Résultat global			
Excédent Global	4 920 334,08 €	11 941 980,08 €	
Déficit Global			- 1 746 268,93 €
Global			
Excédent		16 862 314,16 €	



Le Président,

[Signature]

Hervé PLANCHENAUT